



## Compte-rendu

### Réunion publique du 17 juin 2015

## Point à mi-parcours sur l'extinction nocturne de l'éclairage public

#### Présents :

- Élus :

P. LORIMIER (arrivé en fin de réunion), AF. HYVRARD, M. BRUNELLO, F. BOUCHAUD, F. CAMPANALE, N. GROS, C. GLOECKLE, P. MORAND, G. CROZES, S. BOURDARIAS, V. GAY, B. GEROMIN, A. PAIN, V. GOUNON et C. DEMARIS, élus de la commune de Le Versoud

- Habitants : 30 personnes

#### → **Ouverture de la réunion par Anne-Françoise Hyvrard :**

- ✓ Rappel du projet :
  - phase d'expérimentation du 20/02 au 20/10
  - prise en compte des avis et remarques qui seront exprimés tout au long de la période

#### → **Présentation du sujet, de ses enjeux et des premiers retours par Marc Brunello**

- ✓ Rappel des engagements électoraux de la majorité
- ✓ Application de l'arrêté du 25/01/2013 sur les bâtiments communaux et information auprès des commerçants
- ✓ Loi du 3/08/2009 Grenelle de l'Environnement sur les mesures de prévention, de suppression ou de limitation des émissions de lumière artificielle
- ✓ 21/10/2011 : action 19 de l'Agenda 21 de Crolles : optimiser l'éclairage public
- ✓ 23/09/2013 : PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) du Grésivaudan
- ✓ Diagnostic du patrimoine éclairage public de la commune (réseau, type de sources lumineuses)
- ✓ Enjeux et mise en place de l'extinction nocturne :
  - Enjeux environnementaux : protection de la biodiversité, réduction de la consommation énergétique (400 MWh/an), réduction des gaz à effet de serre (44 tonnes de CO<sub>2</sub>/an) et protection de la santé
  - Enjeux économiques : réduction de la facture énergétique (37 k€/an)
- ✓ Actions déjà réalisées (pour grande partie sur les précédents mandats) :
  - Antenne radio
  - Remplacement des luminaires à boule
  - Abaissement de la puissance des lampes
  - Installation de luminaires LED et de variateurs/réducteurs de puissance
  - Installation de dispositifs de sécurité passifs sur la chaussée (catadioptrés réfléchissants en verre, ...)
  - Cela a permis de réduire la consommation de l'éclairage public de 1 467 MWh en 2011 à 1 159 MWh en 2014 (-21%)
- ✓ Rappel des différentes phases sur le déroulé de la mise en place de l'expérimentation
- ✓ Autres communes du Grésivaudan procédant à l'extinction : Bernin, Le Versoud, Lumbin, Villard Bonnot, Allevard, Frogès, Le Touvet, La Rochette, Laval, Revel, St Hilaire du Touvet, St Martin d'Uriage, St Nazaire les Eymes, St Pierre d'Allevard, ...

#### → **Retour d'expérience présenté par Vincent Gounon et Claire Démaris, élus de la commune de Le Versoud : cf. diaporama**

#### → **Les premiers retours faits à la commune :**

- De nombreux retours positifs
- Difficultés à se déplacer à pieds ou en vélo :
  - pour aller au travail tôt le matin (travailleurs postés ST, ...)
  - quand on rentre tard chez soi (après une réunion, de chez des amis, ...) • parking d'équipement communal
- Changement d'habitudes :
  - s'équiper de lampe de poche
  - installation d'éclairage extérieur personnel (à détection)
  - port de vêtements et d'équipements réfléchissant par les piétons et cycles
- Sentiment d'insécurité :

- peur du noir (quand pas de lune),
- peur de ne pas être vu par les automobilistes,
- peur d'agression et de cambriolage,
- inquiétude d'actes d'incivilités.
- Actes de délinquance constatés depuis le mois de février :
  - 19 feux de locaux poubelles, contre 0 à 3 les années précédentes (même période),
  - 9 incendies de voiture, contre 4 à 7 les années précédentes (même période).

#### → Débat :

- Il serait intéressant de mettre en place aux entrées de la commune, un panneau informatif sur l'extinction, les horaires : Cela pourra être envisagé, de même que le concours "Villes et Villages Étoilés"
- Problème des cycles qui sont obligés d'adapter leur vitesse. Il existe sur le marché des lumières Led adaptées pour les cycles mais il s'agit de matériel très onéreux. La commune ne pourrait-elle pas en acquérir en quantité pour faire bénéficier de prix attractifs ?
- Difficulté de déplacement, même à pied, lorsque l'on se trouve dans le noir complet, exemple de l'arrêt de bus "Casino" desservi par la navette aéroport à 1h15 de 3h20
- Sur les cheminements piétons et cycles, il y a des obstacles qu'il faudrait mieux signaler. Il en est de même pour les zones de travaux.
  - Chacun est invité à faire remonter par l'intermédiaire du site de la commune, dans la page "Extinction de l'éclairage public"<sup>1</sup> les points qui mériteraient amélioration.
- Problème des véhicules circulant plein phares et éblouissant les piétons et cycles : pédagogie à instaurer auprès de ce public.
- Quelques jeunes se rassembleraient au parc des Charmanches, créant des nuisances
- Les éclairages LED présentent de nombreux avantages en terme de consommation et de pilotage, mais peuvent avoir des inconvénients selon le spectre de couleur qu'ils diffusent, surtout dans les blancs. Il faut être vigilant et notamment opter pour des couleurs ambrées<sup>2</sup>
- Peur de ne pas être vu : utilisation de vêtements et de matériel adapté (lampe, gilet) : la commune réfléchit à un kit "**Bien voir et être vu**"
- Peur des agressions, sentiment d'insécurité :
  - les statistiques (gendarmerie/police) indiquent que 80% des vols et agressions se déroulent de jour,
  - Les actes d'incivilités sont généralement en diminution dans les communes mettant en œuvre l'extinction.
- Nombreux incendies de véhicules et poubelles :
 

La municipalité est consciente que ces actes, inadmissibles et intolérables, soient source d'inquiétude, de colère et de gêne pour les personnes concernées. Les statistiques nationales ne font aucun lien entre l'extinction et ce type d'évènements, voire le contraire. Dans les semaines qui viennent de s'écouler :

  - Une personne responsable de certains feux de voitures a été interpellée
  - Un groupe de jeunes a été interpellé pour des feux de poubelles
  - Il semble que depuis ces délits soient en forte baisse.

Nous sommes très vigilants sur ces points et nous espérons que la suite de l'expérimentation permettra de démontrer qu'il n'y a pas de lien. Nous restons pour cela, avec notre police municipale, en contact étroit avec la gendarmerie.
- Éléments positifs : Plusieurs personnes font part de leur satisfaction concernant cette initiative, on voit les étoiles, on protège notre environnement (faune, flore, ...)
- Mise en avant de l'exemplarité que peut avoir la commune dans cette bonne gestion de l'éclairage public

#### → Rappel par Marc Brunello :

- invitation à une **balade nocturne le 21 juin** au soir, départ devant l'Espace Paul Jargot à 1h du matin
- retour possible sur le site de la commune et lors des permanences des 2<sup>e</sup> mercredi et samedi de chaque mois (sur rendez-vous)

#### → Conclusion par Anne-Françoise Hyvrard : La période d'expérimentation permettra de faire un bilan avec la population, réflexion sera menée sur le sujet avec pistes sur d'autres alternatives : détection, télégestion, ...

<sup>1</sup> <http://www.ville-crolles.fr/vie-municipale/crolles-eclairage-public.php>

<sup>2</sup> [http://www.anpcen.fr/docs/20130920151702\\_najlg3\\_doc94.pdf](http://www.anpcen.fr/docs/20130920151702_najlg3_doc94.pdf)